



RELEVÉ DE DECISIONS
Comité Directeur – 2 Avril 2016

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Savate boxe française & DA, lors de la séance du 2 Avril 2016 à Paris après avoir délibéré,

DECIDE

1. Approbation du CR de la réunion du CD du 30 janvier 2016 au siège Fédéral à Paris

Approuvé à l'unanimité

2. Assemblée Générale ordinaire et élective - le Président

L'Assemblée Générale ordinaire et élective aura lieu le samedi 24 septembre 2016 à Paris.

3. Commission Statuts et Règlements Juridiques

- Rétro-planning, envoi des nouveaux statuts (Comités Départementaux et Ligues)

Est proposé au comité directeur :

Les Assemblées Générales (ordinaires, extraordinaires et électives) des Comités Départementaux devront se tenir en juin pour :

- Adopter les nouveaux statuts
- Discuter et voter les rapports annuels
- Renouveler leurs instances dirigeantes (Comité Directeur, Bureau, Président)
- Elire leur délégué (et son suppléant) à l'Assemblée Générale de la Fédération

Les Assemblées Générales (extraordinaires et électives) des Ligues devront se tenir au premier trimestre 2017 car il est rappelé que :

Sauf exception, les assemblées générales de constitution et/ou fusion des ligues, et de désignation de leurs instances dirigeantes (Comité Directeur, Bureau, Président) devront se tenir au premier trimestre 2017, y compris pour les ligues qui ne sont pas concernées par la réforme territoriale.

Toutefois, toutes les ligues devront tenir une Assemblée Générale (ordinaire) pour discuter et voter les rapports annuels à la date habituelle (mai ou juin).

Approuvé à l'unanimité.

Pour précision, les modalités de composition des nouvelles instances dirigeantes des Comités Départementaux et des Ligues seront applicables dès cette élection, en revanche les modalités de

décompte des voix, en fonction du nombre de licenciés, ne seront applicables qu'à partir de la saison suivant leur adoption.

4. Direction Technique

Pour le haut niveau, il est proposé au comité directeur que deux conditions soient indispensables pour qu'un athlète soit en sélection équipe de France ; il doit participer obligatoirement aux stages et avoir un adversaire à l'international.

Approuvé à l'unanimité.

5. Finances – Bilan 2015

237 357 € d'excédent. Dans cette somme, il y a 50 000 € venant du Ministère pour le « *Urban Savate Tour* ». Cette somme va être dépensée en 2016 et 2017 pour cette activité. Ce qui donne un résultat de 187 357 € d'excédent. Les résultats du livret associatif sont de 13712 € pour 2015.

Le taux de réalisation de chaque CO est à 99%.

Le bilan financier 2015 est approuvé à l'unanimité.

6. Personnel fédéral

A ce jour, une secrétaire standardiste a été embauchée.

Il est proposé le recrutement d'une personne au poste de DGS.

Approuvé à l'unanimité.

Une commission importante de la fédération va devenir un service de la fédération avec l'embauche d'un responsable (agent de développement). Ce nouveau service s'intitulera : Structuration – Développement et Innovation. La personne choisie et proposée comme responsable de ce service est Guillaume LIVONNEN.

Approuvé à l'unanimité.

7. Budget prévisionnel 2016

Le prévisionnel de 2016 est calqué sur le bilan de 2015 avec quelques variations CF tableau fourni aux membres du comité directeur.

Le bilan prévisionnel 2016 est approuvé à l'unanimité

8. Copropriété

Demandes à faire lors de la prochaine Assemblée Générale de la copropriété du 49, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris (adresse de notre siège fédéral) :

- Maintien du poste de la gardienne,
- Demande d'obtention d'une cave,

Approuvés à l'unanimité.